



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-cinquième session

185 EX/ONG/2

PARIS, 4 octobre 2010
Original anglais/français

Point 33 de l'ordre du jour provisoire

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES, LES FONDATIONS ET LES INSTITUTIONS SIMILAIRES

**Table ronde sur le thème : « Culture et développement : le rôle de la culture
pour le développement durable et la prospérité économique »**

Résumé

L'objet du présent document est de fournir des éléments d'information pertinents au sujet des activités menées par l'UNESCO en relation avec le thème de la table ronde « Culture et développement : le rôle de la culture pour le développement durable et la prospérité économique », que le Comité sur les organisations internationales non gouvernementales tiendra à la 185^e session du Conseil exécutif. Conçu comme un document de référence, il est destiné à faciliter les débats de la table ronde.

NOTE CONCEPTUELLE

LA CULTURE POUR LE DEVELOPPEMENT



La **Table ronde de haut niveau sur « La culture pour le développement »** a pour but de convaincre les dirigeants mondiaux, les chefs de secrétariat des organisations du système des Nations Unies, les responsables des organismes de développement, la société civile et l'ensemble de la communauté mondiale de la nécessité de prendre en compte la culture en tant qu'élément à part entière du développement.

La Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les OMD offre l'occasion de réexaminer le paradigme international en matière de développement, qui ne reconnaît pas encore explicitement le rôle que joue la culture dans et pour le développement. Il est pourtant largement admis que **la culture joue un rôle crucial dans le développement et, en particulier, dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le**

développement (OMD). Une stratégie de développement durable ne saurait être indifférente aux questions culturelles : elle doit non seulement être sensible à ces questions mais aussi tirer parti des avantages résultant de l'interaction dynamique entre les cultures et les bénéfices économiques et sociaux que génère le secteur de la culture. **Par conséquent, une approche du développement prenant en compte les biens culturels est essentielle pour aborder les divers problèmes économiques, sociaux et environnementaux inextricablement liés entre eux auxquels la planète tout entière doit aujourd'hui faire face.**

Pour l'UNESCO, la dimension culturelle du développement sous-tend de plusieurs façons la protection et la promotion de la diversité culturelle, notamment par le biais des initiatives de sauvegarde du patrimoine culturel – matériel et immatériel – et de protection des biens culturels contre le pillage et le trafic, ou de la diversification de l'offre de biens et de services culturels. En outre, une approche culturelle diversifiée et intégrée peut aider à faire face aux défis contemporains – qu'il s'agisse de l'éradication de la pauvreté ou de questions telles que la gestion des ressources, la protection de la biodiversité et le changement climatique. De plus, seule une action apte à prendre en compte les facteurs culturels pourra s'attaquer avec succès à une gamme étendue de questions et de problèmes sociétaux (VIH/SIDA, contrôle des naissances, violence sexiste, inégalités sociales, entre autres).

LA CULTURE : UN MOTEUR DU DEVELOPPEMENT

La culture, définie comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social »¹, représente une force dynamique pour le changement.

La réussite de toute politique de développement dépend de la reconnaissance et de la prise en compte des principes de la diversité culturelle. Eu égard en particulier au processus de la mondialisation, l'UNESCO met l'accent sur la reconnaissance du rôle décisif de la culture sous toutes ses formes – en y incluant non seulement les arts et les monuments historiques mais aussi les musées, la musique, les arts de la scène, le cinéma, l'édition, le design, l'artisanat, le dialogue interculturel, etc. – ainsi que sur la culture comme facteur de développement et sur le rapprochement des cultures, que nous célébrons cette année.

La culture est un élément essentiel du développement humain. Elle représente une **source d'identité, d'innovation et de créativité pour les individus et les communautés ainsi qu'un outil de réconciliation et de cohésion sociale.** En outre, la culture possède une **valeur intrinsèque comme facteur de croissance économique** et constitue un **atout essentiel dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du développement durable.** La culture, par conséquent, doit devenir partie intégrante des stratégies et politiques de développement, avec la participation de tous les partenaires et acteurs du développement. Une attention particulière doit être accordée à l'articulation des priorités découlant des plans de développement nationaux qui se rapportent à la culture ou ont des incidences culturelles, à leur prise en compte dans la programmation conjointe du système des Nations Unies, à la réalisation de produits conjoints et à la mobilisation des ressources par les équipes de pays des Nations Unies.

LA CULTURE : CREATIVITE ET INNOVATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

La culture représente en tant que telle un capital économique énorme et est source de créativité et d'innovation. Les industries culturelles sont devenues de puissants moteurs de la croissance économique, générant des revenus et un nombre d'emplois très importants. Les industries culturelles et la créativité constituent de plus en plus un vecteur stratégique de l'innovation, de la production et de la diffusion, un levier pour la génération de revenus et la réduction de la pauvreté. La promotion du rôle de la culture permettra de renforcer les marchés existants et de créer de nouvelles possibilités en termes de moyens de subsistance. La valeur des industries culturelles est estimée aujourd'hui à près de 1 300 milliards de dollars au niveau mondial. Le tourisme culturel représente 40 % du total des revenus du tourisme. Globalement, le secteur culturel représente de 2 à 6 % du PIB de nombreux pays membres de l'OCDE et de certains pays en développement. Les industries culturelles sont génératrices d'emplois. Au Brésil, par exemple, ces industries emploient 5 % des salariés. Les industries culturelles sont donc un secteur dynamique qui présente un fort potentiel de croissance économique et d'autonomisation économique, mais ce potentiel demeure bien souvent sous-exploité et n'attire pas des investissements suffisants. La culture, de façon générale, continue de tenir une place marginale dans les politiques et programmes nationaux et internationaux de développement. Le secteur culturel souffre aussi d'un accès insuffisant aux ressources financières, en particulier dans les pays en développement, à cause de l'idée – souvent erronée – que l'investissement dans ce secteur est plus sujet à risques que dans d'autres secteurs de l'économie. Les acteurs internationaux du développement devraient soutenir les investissements infrastructurels à long terme pour que la culture puisse réaliser son potentiel économique et social. L'accès des entrepreneurs culturels aux capitaux devrait être facilité. Les formes traditionnelles d'investissement en faveur de la culture comme les subventions ne sont pas toujours adaptées. L'introduction de modes de financement innovants et de partenariats public-privé permettrait sans doute d'améliorer la situation à cet égard.

LA CULTURE : UN ATOUT DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Les politiques culturelles et les projets axés sur la culture pourraient contribuer de façon notable à la réalisation des OMD et, en particulier, à l'éradication de la pauvreté. Les approches culturelles favorisent une plus grande pertinence et une plus grande efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau local, dans la mesure où elles tiennent compte des particularités (histoire, traditions, systèmes de croyances et organisation sociale) des populations concernées. Avec le soutien de l'UNESCO, l'Union africaine a inscrit la culture en bonne place sur son agenda pour l'Afrique au niveau opérationnel. L'UNESCO est activement impliquée en tant qu'institution responsable du volet thématique « Culture et développement » du Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD), qui finance dans 18 pays des projets mettant l'accent sur la culture en tant qu'atout pour le développement et facteur de cohésion sociale et de paix.

C'est un fait établi que le patrimoine culturel peut stimuler la croissance économique, notamment par le biais du tourisme et des activités qui lui sont liées comme l'artisanat local, la musique et d'autres produits culturels dérivés. De même, les musées et les institutions culturelles favorisent aussi fortement l'investissement et les retombées économiques. D'un point de vue opérationnel, le rôle de la culture devrait être explicitement pris en compte dans toutes les initiatives engagées pour atteindre les OMD. Les équipes de pays des Nations Unies devraient intégrer explicitement cette dimension dans leurs processus de programmation conjointe en y incluant des produits livrables adaptés, notamment au titre des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Les activités dans ce domaine pourraient inclure l'aide à la formulation de politiques et à la collecte de données en vue de politiques factuelles, la mise en place d'un cadre juridique propice, le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles, la conception et la mise en œuvre de projets de protection du patrimoine ainsi que la promotion des industries culturelles et du dialogue interculturel.

DIVERSITE CULTURELLE ET DIALOGUE INTERCULTUREL – UN LEVIER POUR LA RECONCILIATION ET LA PAIX

Dans un monde culturellement divers, la globalisation ne devrait pas aboutir uniquement à la coexistence entre les cultures et les religions ; elle devrait faire naître de nouvelles approches et de nouvelles voies pour construire la paix. L'un des aspects du mandat de l'UNESCO est précisément de travailler à construire la paix dans l'esprit des individus appartenant à des cultures et à des civilisations différentes, notamment en favorisant l'appréciation mutuelle de la diversité intrinsèque des cultures, pour susciter le dialogue interculturel et la pratique de la concertation, c'est-à-dire une authentique culture du dialogue.

Le dialogue interculturel doit reposer sur la connaissance mutuelle et la tolérance, afin de pouvoir aborder ouvertement les points de divergence et de convergence. Le dialogue est une dynamique qui aide à promouvoir la compréhension et la connaissance mutuelles, la réconciliation et, en dernier ressort, la paix. Le dialogue entre les cultures à tous les niveaux – local, national, régional et international – constitue un puissant levier pour combattre l'ignorance, les préjugés, l'humiliation et l'exclusion. À cet égard, le patrimoine culturel est ce qui permet aux individus touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle de conserver un sentiment d'identité et d'appartenance qui donne sens aux activités de reconstruction. Les projets mis en œuvre par l'UNESCO en Éthiopie (obélisque d'Axoum), en Bosnie-Herzégovine (pont de Mostar) et au Cambodge (Angkor), par exemple, montrent comment le patrimoine culturel, qui autrefois divisait et séparait des communautés, peut aussi servir à trouver un terrain d'entente et à définir des buts communs. Le tourisme peut également contribuer de façon importante à renforcer la cohésion sociale au sein de groupes différents et entre eux, en tant que vecteur de rencontres et d'échanges, et en mobilisant les individus autour du patrimoine culturel, dont la conservation devient alors un enjeu commun dans l'intérêt des générations futures. De la même façon, les festivals culturels – qui assurent souvent la préservation de traditions vivantes – aident à renforcer le dialogue et à transcender les barrières entre des cultures différentes à la faveur de moments partagés. Il faut souligner également le rôle précurseur des villes dans le domaine du patrimoine culturel et leur fonction de stimulation des échanges culturels, à l'avant-garde de la créativité, de l'innovation et de la technologie.

Placer la culture au cœur du développement constitue donc un investissement indispensable à la paix et à la stabilité dans le monde et un préalable à une mondialisation harmonieuse, qui englobe la diversité des approches et des modèles de développement.

LA DIMENSION NORMATIVE DE LA CULTURE : UN LEVIER POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE

Le mandat normatif de l'UNESCO, consacré en partie dans les sept conventions internationales de l'Organisation qui se rapportent à la culture, définit un ensemble commun de normes approuvées pour orienter la conception et le développement de politiques culturelles nationales en harmonie avec les priorités de la communauté internationale. Il est donc essentiel de centrer l'attention non plus tant sur l'échelon global que sur les approches et initiatives concrètes mises en œuvre dans chaque pays pour intégrer la culture aux stratégies et politiques nationales de développement. Le « prisme de programmation sur la diversité culturelle » préconisée par l'UNESCO pourra contribuer à cette réorientation opérationnelle.

CULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : VERS 2015

Les politiques culturelles et les projets axés sur la culture pourraient contribuer de façon notable à la réalisation des objectifs du développement adoptés au niveau international (IADG), y compris les OMD, tout en favorisant la mise en œuvre des priorités nationales et en renforçant la prise en charge à l'échelon national des efforts visant au développement durable.

La Table ronde sur « La culture pour le développement » devrait aboutir à l'établissement d'un cadre stratégique international concernant le rôle de la culture dans le contexte de l'agenda mondial sur le développement durable, afin de contribuer à la Conférence Rio +20 et au Sommet des Nations Unies sur la culture et le développement proposé pour 2013.

Les objectifs spécifiques de la Table ronde sont les suivants :

- reconnaître le rôle indispensable de la culture aux fins du développement et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ;
- valoriser les industries culturelles, qui sont de puissants moteurs de la croissance économique ;
- souligner l'importance de la culture en tant que vecteur stratégique de l'innovation, de la production et de la diffusion, et en tant que levier pour la génération de revenus et la réduction de la pauvreté ;
- faire ressortir le rôle de la culture et du dialogue interculturel comme moyens de promouvoir efficacement la compréhension mutuelle, la tolérance, la réconciliation et la paix ;
- montrer en quoi la culture contribue à la durabilité environnementale ;
- promouvoir l'inclusion de la culture dans les processus de programmation conjointe des équipes de pays des Nations Unies ;
- souligner la pertinence des normes et conventions culturelles, qui sont des outils efficaces pour la coopération internationale.

¹ MONDIACULT, *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, Mexico, 1982 ; *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, UNESCO, 2001.

Culture, communication et développement

Contribution du Secteur de la Communication et de l'information

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) occupent une place centrale dans la vie culturelle sous tous ses aspects. L'apparition des technologies numériques a stimulé le développement spectaculaire du rôle et de l'importance des TIC dans la sphère de la culture. Aujourd'hui, les industries culturelles en sont dépendantes par nature, aux stades de la conception de produits culturels, de leur entreposage et de leur distribution. Ainsi, les TIC ont contribué à accroître la circulation des biens et produits culturels aux quatre coins de la planète, ce qui a conduit à une mondialisation de la culture. Aujourd'hui, on estime que la valeur globale des industries culturelles s'élève à 1 300 milliards de dollars des Etats-Unis et qu'elles sont devenues l'un des secteurs dont la croissance économique est la plus rapide.

Les corrélations entre culture et développement sont bien connues et l'UNESCO a toujours envisagé la culture comme faisant partie intégrante du développement. Cependant, on observe de très grandes disparités dans les flux de produits culturels à l'échelle mondiale. Certains pays, principalement des nations développées, jouissent d'une position quelque peu privilégiée à cet égard. Pour ce qui est des pays en développement, l'absence des infrastructures, des moyens et des ressources financières nécessaires pour produire des contenus de haute qualité restreint gravement leur capacité de produire et d'exporter des produits culturels, même si l'apparition des technologies numériques offre à ces pays la possibilité de renforcer leurs industries culturelles grâce à des moyens de production plus économiques. Par conséquent, si des disparités persistent en matière de circulation et de commerce des produits culturels à l'échelle mondiale, les nouvelles plates-formes technologiques ouvrent potentiellement la voie à un accroissement de la capacité des nations en développement de produire et de diffuser des contenus culturels.

L'Internet a ouvert de nouvelles et vastes filières pour les expressions culturelles et leur diffusion. Aujourd'hui, dans la pratique, tout un chacun peut produire du contenu et le mettre en ligne pour que le reste de la planète le consulte et le fasse partager. Grâce à la diminution progressive du coût des technologies ou du matériel numériques et de l'accès à l'Internet, nous avons tous, pour la première fois, la possibilité de produire des contenus et d'en faire profiter la Terre entière.

À cet égard, la conviction règne à l'UNESCO que l'Internet a un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'émergence de sociétés du savoir pluralistes, équitables, ouvertes et inclusives. Cependant, on y estime aussi que, pour que l'Internet soit effectivement une plate-forme mondiale ouverte et équitable, il doit être gouverné par les principes d'ouverture, de liberté d'expression, de diversité culturelle et de multilinguisme.

En théorie, Internet est ouvert à toutes les langues du monde si certaines conditions techniques sont satisfaites et si les ressources humaines et financières nécessaires sont en place. Chacun devrait donc pouvoir se connecter à un Internet multilingue. Les nations, les groupes de population et les individus qui sont dépourvus d'accès à l'Internet et à ses ressources sont indiscutablement marginalisés, puisqu'ils n'ont du même coup qu'un accès limité à l'information et au savoir, éléments décisifs du développement durable.

Le fait que de nombreuses langues ne sont pas présentes sur l'Internet est une source de préoccupation à l'UNESCO. On observe aujourd'hui dans le cyberspace une vaste fracture linguistique, qui ne va faire qu'exacerber le fossé numérique. Diverses sources indiquent que plus de 6 000 langues coexistent de par le monde, mais tout récemment encore, en 2008, seules 12 d'entre elles étaient utilisées pour rédiger 98 % de l'ensemble des pages Web. L'anglais est de toute évidence la langue qui domine sur la Toile. Les personnes qui parlent d'autres langues doivent elles aussi trouver à s'exprimer de manière culturellement productive, à créer leurs propres contenus culturels en langues locales et à les diffuser dans le cyberspace.

Selon l'UNESCO, le fossé numérique pose deux problèmes principaux : chacun devrait avoir accès, en premier lieu, à l'Internet et, en second lieu, à un contenu de qualité qui soit créé non seulement aux niveaux international et régional, mais aussi localement et en langues vernaculaires. Par conséquent, la communauté internationale doit relever un défi de taille, qui consiste à faire en sorte que l'Internet soit multilingue, culturellement diversifié et que chaque culture et chaque langue y trouvent leur propre espace.

La conviction règne aussi à l'UNESCO que le développement du contenu en langues locales accroîtra l'accès à l'Internet et contribuera à la diversité culturelle et au multilinguisme, tout en entraînant une diminution du coût de l'accès à la Toile. De plus, le développement de ce contenu ouvrira de nouvelles perspectives économiques, grâce à la généralisation de l'usage des TIC localement, soit aux fins de la mise en place de services rendus possibles par ces technologies, soit aux fins de la création de nouveaux contenus. Cela pourrait notablement contribuer à une diversification accrue des contenus et des langues sur l'Internet tout en favorisant l'éclosion d'économies et d'entreprises locales spécialisées dans les TIC.

L'UNESCO a donc lancé un certain nombre d'initiatives visant à promouvoir le multilinguisme dans le cyberspace :

- l'Organisation poursuit sa campagne de sensibilisation au niveau international. La question du multilinguisme sur l'Internet a été examinée lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui s'est tenu à Vilnius en septembre 2010, et lors du Forum SMSI, qui s'est tenu à Genève en mai 2010, ainsi qu'en de nombreuses autres occasions ;
- sur la base de la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace, l'UNESCO établira un rapport de synthèse sur les meilleures pratiques et l'expérience acquise en matière d'application de la Recommandation, qui sera présenté à la Conférence générale en 2011 ;
- l'Internet favorise grandement la diversité de l'expression culturelle et du dialogue interculturel, aussi l'Organisation a-t-elle l'intention d'accroître sa propre visibilité en utilisant les six langues officielles de l'ONU dans l'ensemble de son site et de ses services Web, dans les limites des crédits budgétaires alloués ;
- s'agissant des noms de domaines internationalisés, l'UNESCO a signé un accord de coopération avec l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) en décembre 2009. En septembre 2010, les deux organisations sont convenues, dans une lettre d'intention, de mettre en œuvre cet accord en collaborant à la création d'un tableau de référence qui contiendrait les noms/abréviations servant de code de pays dans les extensions de noms de domaine internationalisés (IDN ccTLD) pour les pays dont la langue officielle a pour base l'alphabet cyrillique. L'UNESCO pense que ce projet pilote invitera, encouragera et aidera les États membres à participer à l'élaboration de ce tableau de référence ;
- l'UNESCO prend également acte du fait que les médias, en particulier les contenus créés localement par des médias des services publics et communautaires, encouragent la diversité linguistique sur l'Internet. Au niveau opérationnel, l'UNESCO a fait exécuter des travaux de recherche dont le but était d'analyser les bonnes pratiques mises en œuvre par les médias du service public dans divers pays du monde pour régler les problèmes d'ordre linguistique, en particulier l'introduction d'un vocabulaire qui n'était pas précédemment utilisé dans la programmation, ainsi que sa pérennisation et sa promotion. À cet égard, il convient de noter que l'UNESCO a remis au Secrétaire général un rapport intitulé « Communications pour le développement dans le système des Nations Unies », qui sera examiné par la Deuxième Commission de l'Assemblée générale le 26 octobre 2010 ;

- des politiques culturelles bien conçues ont une incidence énorme sur la promotion de la diversité culturelle et linguistique. À cet égard, l'UNESCO prend acte du fait que la formulation de politiques linguistiques intégrées et la promotion du multilinguisme sur l'Internet nécessitent une vision d'ensemble claire de la situation actuelle, partout dans le monde. Il est nécessaire d'élaborer des indicateurs fiables pour évaluer et mesurer spécifiquement la diversité linguistique dans le cyberspace. L'UNESCO continue d'appuyer plusieurs initiatives de recherche axées sur la mesure de cette diversité linguistique sur l'Internet. Les derniers résultats en date et la synthèse des travaux menés à ce titre au cours des 12 années écoulées ont fait l'objet d'une publication en février dernier (<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001870/187016f.pdf>).

Culture et développement :
Le rôle de la culture pour un développement durable et la prospérité économique

Réflexions des ONG

[Recueillies par le Comité de liaison ONG-UNESCO]

Sur les 335 ONG en relation officielle avec l'UNESCO, 69 se consacrent au domaine de la culture, et nombre d'autres sont concernées par les effets de l'action culturelle dans les secteurs qui sont les leurs : éducation, sciences, droits humains, lutte contre la pauvreté, etc. Leurs nombreux témoignages recueillis à l'occasion de cette Table ronde illustrent bien cette conception élargie de la Culture. Ainsi *l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres* plaide-t-elle pour établir des passerelles entre les disciplines scientifiques et artistiques, *l'Union internationale humaniste et laïque* pour une approche gratuite et large en liaison avec l'éducation pour tous, et le *Mouvement international ATD Quart Monde* pour y trouver un chemin hors de l'exclusion.

Le premier axe qui se dégage de cette consultation est celui de la sensibilité aux droits culturels, tels qu'exprimés dans la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001)* qui associe la garantie de la diversité culturelle au respect de l'universalité des droits humains. Le *Bureau international catholique de l'enfance (BICE)* voit dans leur application le socle d'un épanouissement individuel fondé sur l'apprentissage de la liberté et la constitution d'une identité personnelle. C'est également à ce niveau individuel que la lutte contre l'exclusion culturelle menée concrètement par ATD au profit des plus pauvres (bibliothèques de rues, festivals du savoir, universités populaires) permet un premier pas dans cette démarche identitaire. Dans le même esprit, *l'Institut international du théâtre (ITI)* fait de la pratique théâtrale un outil éducatif innovant, en particulier chez les jeunes dans des zones de violences et de conflits. Mais le théâtre est aussi une manière de reconstituer le tissu social, préalable indispensable à tout développement économique.

À cet égard, c'est naturellement la dimension collective et sociale de l'action culturelle qui est soulignée dans tous les témoignages. Les organisations à composante linguistique en particulier montrent comment la pratique des langues et l'échange linguistique sont un vecteur culturel essentiel dans notre monde de communication permanente et instantanée. *L'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL)* veut montrer comment l'apprentissage des langues de grande communication privilégie le dialogue interculturel sans s'opposer à la défense de la diversité culturelle. La *Fédération internationale des traducteurs (FIT)* agit pour mettre en lumière le rôle des traducteurs littéraires qui établissent des passerelles entre les cultures du monde.

L'Union mondiale des arts martiaux (WoMAU) souligne l'impact des coutumes et pratiques culturelles collectives pour la fondation et la cohésion d'une société. *Le Conseil international du cinéma, de la télévision, et de la communication audiovisuelle (CICT)* souligne de son côté la puissance du cinéma comme moteur du développement, comme le montre le Forum africain du film documentaire réuni tous les deux ans à Niamey ; son partenaire *l'Observatoire pour la communication culturelle et audiovisuelle (OCCAM)* a de son côté lancé en 2003 le programme INFOPOVERTY qui dote les populations défavorisées d'instruments technico-scientifiques efficaces pour aider au développement.

La dimension patrimoniale de la culture et son rôle dans le développement est évidemment au cœur de l'action des ONG de culture, qu'il s'agisse de préservation, de valorisation, et d'exploitation du patrimoine. Ainsi le *Conseil international de la musique (CIM)*, la plus grande organisation mondiale du domaine présente dans 150 pays, au-delà de son action pour préserver les musiques traditionnelles, vise, à travers le MSDP (Music Sector Development Programme) à aider les pays à se constituer un secteur de culture musicale lié au développement économique et social.

De son côté, l'**Association internationale pour la sauvegarde de Tyr** mène une action concrète de préservation d'un passé culturel commun à 32 villes du pourtour méditerranéen, action en matière d'éducation, de tourisme culturel, d'artisanat traditionnel et d'environnement. Cette action témoigne de la force du vecteur culturel pour le développement et la prospérité économique. Le grand pôle culturel lié à la Méditerranée a l'un des patrimoines les plus anciens et les plus riches du monde. Plusieurs ONG y sont très actives. Pour la **Communauté des universités méditerranéennes (CMU)**, l'essentiel est d'abord l'appropriation du patrimoine culturel par ceux qui en sont les héritiers par une éducation appropriée, suivie d'une action sur l'impact économique et social et sur le renforcement de l'appareil légal et institutionnel lié au patrimoine. À cet effet, le CMU a créé un diplôme de master euro-méditerranéen pour la culture et le tourisme. La **Chambre des beaux-arts de la Méditerranée** travaille aussi sur les enjeux économiques et sociaux du secteur de la culture : s'appuyant sur les Conventions culturelles de 2003 et 2005, elle organise des ateliers nationaux ou régionaux, le plus récent d'entre eux ayant permis cette année la formation d'opérateurs culturels avec l'antenne UNESCO de Bosnie-Herzégovine.

Enfin, **I'ITI** regrette que la culture ne soit pas encore reconnue comme vecteur officiel pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Néanmoins, les ONG peuvent se féliciter du rôle officiel qu'elles jouent dans la réalisation des Conventions patrimoniales (2003 et 2005) citées plus haut.